



## VM CHAUFFAGE

(Siret : 82810994200023)

M. VAN ESBROECK  
2 rue Bernard d'Oms  
66430 BOMPAS

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 06 avril 2019 au 06 avril 2020



### Numéro QualiPAC : QPAC/56026

Forme juridique : EURL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 19/06/2019 : GRAARCD01-005903 - GROUPAMA SA (Paris)

- décennale au 19/06/2019 : GRAARCD01-005903 - GROUPAMA SA (Paris)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 20 juin 2019

**Gaël Parrens,**

*Président de l'instance de qualification*

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360

**QualiPAC** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42



Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 06 avril 2020 pour QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)